

Déroulement de la Formation Théorique Générale

Prérequis :

- ✓ Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français ;
- ✓ Être âgé de 17 ans le jour de l'examen ou 15 ans dans le cadre l'AAC.

<u>Durée</u>:

✓ La durée d'apprentissage peut être variable selon l'assiduité et le niveau de l'élève.

Dispositif de suivi:

✓ Tests de connaissances au fur et à mesure de la formation.

Validation des acquis :

✓ Épreuve Théorique du permis de conduire (ETG).

Dispensateur de formation :

√ Formateur diplômé du BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

Lieu et action:

✓ Au sein de l'agence Auto-école Les 3 Vallées.

Contexte:

Le référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 Mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 12 Mai 2014 modifiant l'arrêté du 29 Juillet 2013 relatif au livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire et l'arrêté du 19 Février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie B et sous-catégorie B1.

<u>Pour plus d'informations</u> : <u>Préparation de l'examen du code de la route | Sécurité Routière (securite-routiere.gouv.fr)</u>